×

× ×

AFFAIRE N° 14. - Emprunt d'un montant de 666 000,00 F auprès de la C D C

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La S.I.D.R vient de me transmettre la fiche programme concernant le groupe d'habitations "De Brulys" dans le secteur des Camélias.

Cette opération comportera la réalisation de deux cents logements antibidonvilles.

Le coût des VRD a été estimé à 2 000 000,00 Francs, dont 1/3 à la charge de la municipalité.

Je vous demande donc l'autorisation de contracter un emprunt de 666 000 Francs auprès de la C D C afin de couvrir la participation communale.

Je mets la question aux voix.

ADOPTEE A L'UNANIMITE